

**FONDS DES NATIONS UNIES POUR LES ACTIVITÉS  
EN MATIÈRE DE POPULATION**

---

**RAPPORT FINANCIER**

et

**ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS**  
de l'exercice terminé le 31 décembre 1983

et

**RAPPORT DU COMITÉ  
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

DOCUMENTS OFFICIELS : TRENTE-NEUVIÈME SESSION

SUPPLÉMENT N° 5G (A/39/5/Add.7)



**NATIONS UNIES**

**FONDS DES NATIONS UNIES POUR LES ACTIVITÉS  
EN MATIÈRE DE POPULATION**

---

**RAPPORT FINANCIER**

et

**ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS**  
de l'exercice terminé le 31 décembre 1983

et

**RAPPORT DU COMITÉ  
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

DOCUMENTS OFFICIELS : TRENTE-NEUVIÈME SESSION

SUPPLÉMENT N° 5G (A/39/5/Add.7)



**NATIONS UNIES**

New York, 1984

## **NOTE**

**Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.**

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
LETTRES D'ENVOI .....	v
I. RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1983 ...	1
II. RAPPORT DU COMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES .....	4
III. OBSERVATIONS DU DIRECTEUR EXECUTIF DU FNUAP SUR LES COMMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS DU COMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES .....	8
IV. OPINION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES .....	10
V. CERTIFICAT ATTESTANT L'EXACTITUDE DES ETATS FINANCIERS .....	11
VI. ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1983 ....	13
<u>Etat I.</u> Etat des recettes et des dépenses de l'exercice terminé le 31 décembre 1983 .....	14
<u>Etat II.</u> Etat de l'actif et du passif au 31 décembre 1983	15
<u>Etat III.</u> Solde du Fonds au 31 décembre 1983 .....	17
<u>Etat IV.</u> Etat des modifications de la situation financière au 31 décembre 1983 .....	18
Tableaux relatifs aux comptes :	
Tableau 1.    Etat des contributions volontaires annoncées au 31 décembre 1983 .....	19
Tableau 2.    Recettes et dépenses accessoires de l'exercice terminé le 31 décembre 1983 .....	23
Tableau 3.    Dépenses de 1983 : ventilation entre organisations, organisations non gouvernementales et programmes spéciaux en matière de population .....	24
Tableau 4.    Dépenses d'administration et d'appui au programme .....	25
Tableau 5.    Placements au 31 décembre 1983 .....	26
Tableau 6.    Contributions de gouvernements pour des programmes spéciaux en matière de population au 31 décembre 1983 .....	27

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Pages</u>
Tableau 7. Fonds d'affectation spéciale : état des comptes au 31 décembre 1983 .....	28
Tableau 8. Allocations inutilisées au 31 décembre 1982 .....	29
Tableau 9. Etat des contributions au 31 décembre 1983 .....	30
Notes explicatives des états financiers .....	31

LETTRES D'ENVOI

Le 30 avril 1984

Monsieur le Président,

Conformément à la règle de gestion financière 114.1, j'ai l'honneur de vous soumettre les comptes annuels du Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population de l'exercice terminé le 31 décembre 1983, que j'approuve par la présente lettre.

Conformément à l'article 15.1 du règlement financier, des copies de ces états financiers sont également transmises au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

Le Directeur exécutif du Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population,

(Signé) Rafael M. SALAS

Monsieur le Président du Comité  
des commissaires aux comptes  
Organisation des Nations Unies  
New York

Le 18 juin 1984

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint les états financiers du Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population de l'exercice terminé le 31 décembre 1983, qui ont été présentés par le Directeur exécutif. Ces états ont été examinés et vérifiés par le Comité des commissaires aux comptes.

Je vous adresse en outre ci-joint le rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les comptes du Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population pour l'exercice terminé le 31 décembre 1983.

Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

Le Contrôleur et vérificateur  
général des comptes du Bangladesh,

Président du Comité des commissaires  
aux comptes de l'Organisation  
des Nations Unies,

(Signé) A. K. Azizul HUQ

Monsieur le Président de  
l'Assemblée générale  
des Nations Unies  
New York, N.Y.

## I. RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1983

1. Le Directeur exécutif du Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population a l'honneur de présenter ci-après le rapport financier annuel du Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (FNUAP) de l'exercice terminé le 31 décembre 1983, ainsi que le rapport du Comité des commissaires aux comptes. Les comptes comprennent quatre états et neuf tableaux accompagnés de notes, qui font partie intégrante des états financiers et portent également sur les fonds d'affectation spéciale autorisés par le Conseil d'administration pour financer des activités en matière de population.
2. Le rapport financier et les comptes sont présentés conformément à l'article 15.1, tel qu'il a été modifié, du règlement financier et règles de gestion financière du Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population que le Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), a approuvés pour la première fois à sa dix-septième session.

### Comptes des organisations chargées de l'exécution

3. Conformément à l'article 15.2 du règlement financier du Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population, les états financiers du FNUAP comprennent les données communiquées par les organisations chargées de l'exécution sur la partie de leurs comptes annuels de 1983 portant sur la situation des fonds leur ayant été alloués pour exécuter les projets du FNUAP en 1983. A la date d'établissement du présent rapport, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) était la seule organisation à avoir communiqué au FNUAP des comptes vérifiés.
4. Les organisations chargées de l'exécution ci-après ont communiqué un état de leurs comptes avant vérification :

Fonds des Nations Unies pour l'enfance (FISE)  
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture  
(Unesco)

5. En ce qui concerne les organisations chargées de l'exécution ci-après, les états financiers du FNUAP comprennent les renseignements figurant dans les états financiers pour l'exercice biennal 1982-1983 présentés pour vérification.

Organisation des Nations Unies  
Commission économique pour l'Europe (CEE)  
Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)  
Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL)  
Commission économique pour l'Afrique (CEA)  
Commission économique pour l'Asie occidentale (CEAO)  
Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)  
Organisation internationale du Travail (OIT)  
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

6. Si des changements étaient signalés dans les comptes vérifiés de ces organisations, ceux-ci seraient portés à l'attention de l'Assemblée générale ainsi qu'à celle du Conseil d'administration à des sessions ultérieures. Le Directeur exécutif soumettra au Conseil d'administration à une session ultérieure des copies des états financiers vérifiés et des rapports de vérification, le cas échéant, concernant les organisations chargées de l'exécution, ainsi que des copies de toutes résolutions pertinentes adoptées par leurs organes directeurs, comme le prévoit l'article 15.2 du règlement financier du FNUAP.

#### Situation financière du Fonds

7. Au 1er janvier 1983, le solde du Fonds s'élevait à 9 083 060 dollars. L'état I indique qu'en 1983 les recettes du FNUAP se sont montées à 134 676 105 dollars et les dépenses ont représenté 122 590 608 dollars, soit un excédent des recettes sur les dépenses de 12 085 497 dollars.

8. Comme l'indique l'état III, au 31 décembre 1983, le solde du Fonds s'élevait à 19 168 557 dollars - c'est-à-dire le solde au 1er janvier 1983 (9 083 060 dollars) plus l'excédent des recettes sur les dépenses pour 1983 (12 085 497 dollars), moins un transfert d'un montant de 2 millions de dollars à la réserve opérationnelle. Pour l'exercice terminé au 31 décembre 1983, le solde inutilisé des allocations s'élevait à 16 852 461 dollars.

#### Budget d'administration et d'appui au programme et dépenses de 1983

9. A sa vingt-huitième session, le Conseil d'administration a autorisé le Directeur exécutif à approuver pour 1983 un montant de 149 millions de dollars. Comme l'indique le tableau 8, les fonds alloués aux projets durant l'exercice se sont chiffrés à un total de 122 452 389 dollars. Sur ce montant, 14 153 548 dollars représentaient le report de fonds inutilisés alloués à des projets pour l'exercice précédent et 5 895 414 dollars correspondaient aux fonds alloués à l'Organisation des Nations Unies, aux commissions régionales et aux organisations chargées de l'exécution au titre des dépenses d'appui au programme. Comme l'indique en outre le tableau 4, le montant net des crédits ouverts au titre du budget d'administration et d'appui au programme du FNUAP pour 1983 approuvé par le Conseil d'administration à sa vingt-neuvième session s'est élevé au total à 11 171 573 dollars.

10. Les dépenses de 1983 ont atteint au total 122 590 608 dollars, contre 123 740 567 dollars en 1982. L'état I donne la ventilation des dépenses de 1983, qui comprennent 11 095 266 dollars de dépenses d'administration et d'appui au programme.

11. Calculé sous forme de rapport entre dépenses et allocations relatives aux projets, le taux d'exécution des projets est passé de 88,2 p. 100 en 1982 à 86,2 p. 100 en 1983. Sur le montant total des dépenses au titre des projets de 1983, 49,6 p. 100 ont été engagées par les organisations chargées de l'exécution, 28 p. 100 par les gouvernements, 14,5 p. 100 par le FNUAP lui-même, y compris le coût des représentants adjoints du FNUAP et 7,9 p. 100 correspondaient à des dépenses relatives à des projets d'organisations non gouvernementales et à des programmes spéciaux en matière de population.

## Contributions de gouvernements pour des programmes spéciaux en matière de population

12. Comme il y a été autorisé par le Conseil d'administration à sa dix-septième session, le FNUAP a reçu de plusieurs gouvernements des contributions destinées expressément à des programmes spéciaux en matière de population. Le tableau 6 donne le détail des contributions, d'un montant total de 10 993 268 dollars, que le FNUAP a reçues des Gouvernements japonais, néerlandais et norvégien au titre de cinq programmes spéciaux : Fédération internationale pour la planification familiale, Conseil de la population, Union internationale pour l'étude scientifique de la population, Comité international pour la gestion des programmes démographiques et Programme latino-américain pour les sciences sociales concernant les problèmes de population liés aux politiques démographiques, et rend compte des crédits alloués à ces programmes spéciaux.

### Fonds d'affectation spéciale

13. Le tableau 7 indique, au 31 décembre 1983, la situation des fonds d'affectation spéciale autorisés par le Conseil d'administration pour financer des activités spéciales en matière de population. Au début de 1983, le solde inutilisé des fonds d'affectation spéciale s'élevait à 3 649 481 dollars. Les contributions reçues des gouvernements en 1983 se sont chiffrées à 6 032 795 dollars et les placements ont rapporté 634 802 dollars d'intérêts. Le montant total disponible pour financer des programmes en 1983 s'élevait ainsi à 10 317 073 dollars. Sur cette somme, 5 640 628 dollars ont été dépensés, ce qui laissait, en fin d'exercice, un solde inutilisé de 4 676 450 dollars pour financer les activités des fonds d'affectation spéciale en 1984.

### Réserve opérationnelle

14. En 1983, le FNUAP a disposé d'une réserve opérationnelle entièrement versée. Conformément à la décision 81/7 (par. 5 de la partie III) adoptée par le Conseil d'administration à sa vingt-huitième session, le Directeur exécutif doit s'efforcer d'augmenter progressivement la réserve opérationnelle pour que celle-ci atteigne 25 p. 100 du montant estimatif des contributions annuelles d'ici la fin de 1989. En 1983, un montant de 2 millions de dollars a été transféré du compte du FNUAP à la réserve opérationnelle, dont le montant a ainsi atteint 23 millions de dollars (état II).

### Règlement financier et règles de gestion financière

15. A sa trentième session, tenue en juin 1983, le Conseil d'administration a approuvé le règlement financier révisé du FNUAP qui est entré en vigueur le 1er janvier 1984. En attendant la promulgation des règles de gestion financière révisées, conformément à l'alinéa a) de l'article 14.1 du règlement financier, les règles de gestion financière en vigueur demeureront applicables en 1984, dans la mesure où elles ne sont pas incompatibles avec les dispositions du règlement financier.

Introduction

1. Le Comité des commissaires aux comptes a vérifié les comptes du Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (FNUAP) pour l'exercice terminé le 31 décembre 1983, en application de la résolution 74 (I) de l'Assemblée générale et de l'article XV du règlement financier du Fonds.
2. Cette vérification a été faite conformément à l'article XII du règlement financier de l'Organisation des Nations Unies et de l'annexe audit règlement, ainsi qu'aux normes usuelles adoptées par le groupe de vérificateurs extérieurs des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Cette opération s'est faite au siège du FNUAP à New York, mais il a également été procédé à la vérification sur le terrain des activités de bureaux extérieurs en Indonésie et aux Philippines.
3. Notre vérification a porté sur les procédures de contrôle budgétaire et de contrôle de la comptabilité, l'emploi de consultants, les frais de voyage, les frais de communication et la gestion des liquidités. Nous avons examiné en outre les procédures d'achat et d'inventaire au Siège et une attention particulière a été accordée aux fonds d'affectation spéciale et aux activités entreprises au titre des projets.
4. Nous avons signalé les points faibles relevés dans les systèmes de contrôle interne à l'Administration, en formulant des recommandations appropriées en vue de les éliminer. Les paragraphes suivants ont trait aux principales questions soulevées lors de la vérification à laquelle nous avons procédé en 1983. Nous en avons discuté avec l'Administration dont, le cas échéant, les réponses sont indiquées dans le présent rapport.

Résumé des observations

5. Notre analyse des rapports sur l'exécution des projets a montré que dans bon nombre de cas, les dépenses avaient dépassé les allocations de crédit ou même avaient été engagées sans qu'il y ait d'allocation correspondante, alors que, par ailleurs, les allocations à certains projets étaient restées inutilisées.
6. S'agissant de l'emploi d'experts extérieurs, nous avons constaté que les instructions pertinentes relatives à l'emploi d'anciens fonctionnaires en qualité de consultants ainsi que les procédures de suivi et d'évaluation des services de consultants n'étaient pas suffisamment respectées.
7. Nous avons constaté en outre que les procédures et dispositions adoptées par le FNUAP en matière de voyages ne sont pas réellement économiques, notamment en ce qui concerne les conditions de voyage et la suite donnée aux demandes d'autorisation de voyage.
8. Notre examen des frais de communication a révélé des déficiences eu égard au contrôle interne exercé sur la durée des appels téléphoniques interurbains et internationaux et au remboursement à l'organisation de toutes les dépenses relatives aux appels téléphoniques personnels.

9. Nous avons constaté avec inquiétude que le solde inutilisé des fonds d'affectation spéciale avait à nouveau augmenté en 1983 et se chiffrait à 4 676 450 dollars à la fin de la période considérée.

#### Questions comptables

##### Contrôle budgétaire

10. Nous avons noté qu'en 1983, comme les années précédentes, les dépenses engagées au titre de nombreux projets exécutés par le FNUAP lui-même et par les gouvernements dépassaient le montant des crédits ouverts et même, que certaines dépenses avaient été engagées sans qu'il y ait eu d'allocation correspondante. Par contre, certains crédits alloués sont restés inutilisés.

11. L'Administration a expliqué que les problèmes budgétaires constatés étaient dus, dans la plupart des cas, au fait que les procédures administratives de l'une des parties intéressées laissaient à désirer.

12. Nous avons donc recommandé une fois de plus que le contrôle des allocations des crédits et des dépenses soit amélioré et que les nouvelles instructions relatives à l'approbation des budgets des projets, qui ont pris effet le 1er janvier 1984, soient rigoureusement respectées.

#### Emploi de consultants

##### Emploi d'anciens fonctionnaires en qualité de consultants

13. Notre examen a révélé que dans certains cas, le FNUAP avait recruté en 1983 d'anciens fonctionnaires du Fonds en qualité de consultants, sans envisager la possibilité de faire appel à des experts extérieurs.

14. En conséquence, nous avons recommandé que les dispositions des instructions pertinentes soient appliquées. L'Administration s'est engagée à s'y conformer.

##### Suivi et évaluation du travail des consultants

15. Nous avons constaté l'absence de rapports donnant suite aux conclusions et recommandations des missions de consultants et d'évaluations du travail des différents consultants.

16. A cet égard, nous avons insisté sur la nécessité de faire en sorte que le travail des consultants soit de très haute qualité et soit exécuté avec toute l'efficacité requise. Nous avons donc souligné qu'à l'avenir, il faudrait appliquer strictement les dispositions de l'instruction administrative pertinente (document ST/AI/296 en date du 19 novembre 1982). L'Administration a pris note des recommandations que nous avons formulées à ce propos.

## Frais de voyage

17. Nous avons constaté que les conditions de voyage en vigueur au FNUAP qui sont énoncées dans l'instruction UNDP/ADM/HQTRS/323/Rev.1 du 22 septembre 1983, sont moins économiques que celles appliquées à l'Organisation des Nations Unies conformément à l'instruction administrative ST/AI/249/Rev.2 du 15 août 1983, les fonctionnaires du Fonds étant en effet autorisés à voyager en classe affaires lorsque la durée du vol dépasse six heures. Il s'ensuit que, dans une large mesure, le FNUAP ne peut pas profiter des tarifs à bon marché comme le tarif d'excursion, le vol avec réservation d'avance (APEX), le tarif de milieu de semaine, etc.
18. En outre, à l'heure actuelle, le FNUAP ne délivre généralement les autorisations de voyage que quelques jours avant la date du départ, de sorte qu'à notre avis, il pourrait réaliser des économies appréciables si toutes les autorisations de voyage étaient transmises à la Section des voyages du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) assez longtemps à l'avance pour qu'elle puisse rechercher la formule de voyage la moins coûteuse.
19. Nous avons donc recommandé que la rentabilité des procédures et dispositions appliquées par le FNUAP en matière de voyage soient examinées attentivement.
20. L'Administration a souligné que les dispositions en matière de voyage étaient fondées sur les normes définies par le PNUD mais que, par ailleurs, les procédures internes feraient l'objet d'une révision allant dans le sens de nos recommandations.

## Communications

### Appels téléphoniques interurbains et internationaux

21. Notre vérification a révélé que le système adopté pour enregistrer toutes les communications téléphoniques interurbains et internationales était inefficace. Nous avons constaté qu'un grand nombre d'appels duraient une heure ou plus et que la formule selon laquelle les fonctionnaires s'engageaient sur l'honneur à faire la distinction entre les appels téléphoniques officiels et personnels ne donnait pas des résultats satisfaisants.
22. L'Administration nous a informés qu'elle avait dûment pris note des remarques susmentionnées et que si les économies réalisables le justifiaient, un dispositif d'enregistrement des données (destinataires, heure, durée, etc.) relatives aux communications téléphoniques, par poste, serait mis en place.
23. Dans l'intervalle, nous avons exprimé l'opinion que le système de contrôle interne devrait être renforcé dès que possible.

### Fonds d'affectation spéciale

24. Notre examen a montré que le solde inutilisé des fonds d'affectation spéciale continuait à augmenter et se chiffrait à 4 676 450 dollars à la fin de 1983, contre 3 649 481 dollars à la fin de 1982.

25. L'Administration a répondu que la situation financière évoquée ci-dessus devrait être modifiée pour ne tenir compte que des projets relevant du programme multi-bilatéral et a expliqué que sur le montant total des ressources allouées au programme pour 1983, près de 3,1 millions de dollars correspondaient au report du solde inutilisé de 1982 et que 0,6 million de dollars provenaient du revenu des placements en 1983. De même, le total du solde inutilisé au 31 décembre (4,3 millions de dollars) comprenait plus de 1,4 million de dollars au titre des intérêts accumulés. Nous avons également été informés que le montant cumulé des recettes demeurerait inscrit au compte de chaque fonds d'affectation spéciale jusqu'à ce que celles-ci soient allouées à un projet déterminé après négociation d'un accord à cet effet avec les donateurs respectifs.

26. A notre avis, vu l'importance du solde inutilisé des ressources du programme multi-bilatéral au 31 décembre 1983 (4 265 812 dollars) des mesures énergiques doivent être prises pour utiliser une part suffisante des fonds disponibles.

27. L'Administration en a convenu et examine actuellement avec plusieurs donateurs les moyens d'améliorer l'exécution des projets.

#### Etats financiers présentés par les organisations

28. Les états financiers du FNUAP incluent les montants indiqués par les organisations participantes et chargées de l'exécution. Comme les années précédentes, le Comité des commissaires aux comptes, compte tenu de l'article 15.2 du règlement financier du Fonds, n'a pas vérifié ces montants et s'est fié aux attestations remises au PNUD par les vérificateurs extérieurs des comptes des organisations.

#### Observations sur des questions soulevées dans le rapport pour 1982

29. Les questions soulevées dans le rapport du Comité pour 1982 1/ ont été soit résolues de façon satisfaisante soit mentionnées de nouveau dans le présent rapport.

#### Remerciements

30. Le Comité des commissaires aux comptes tient à remercier le Directeur exécutif, ses collaborateurs et tout son personnel du concours et de l'assistance qu'ils ont bien voulu lui prêter.

Le Contrôleur et Vérificateur général des comptes du Bangladesh,

(Signé) A. K. Azizul HUQ

Le Vérificateur général des comptes du Bangladesh,

(Signé) R. T. NELSON

Le Président de la Cour des comptes de Belgique,

(Signé) A. DEFOY

III. OBSERVATIONS DU DIRECTEUR EXECUTIF DU FNUAP SUR LES  
COMMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS DU COMITE DES  
COMMISSAIRES AUX COMPTES

Introduction

1. Le rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les comptes du FNUAP et ses états financiers pour 1983 figure plus haut à la section II. Par souci de commodité, il est fait référence aux paragraphes pertinents dans le même ordre que celui dans lequel ils apparaissent dans le rapport du Comité des commissaires aux comptes.

Questions comptables (par. 10 à 12 du rapport du Comité)

2. La question des dépenses et des allocations de crédits est un problème qui se pose périodiquement et elle a été soulevée antérieurement par le Conseil d'administration. Comme suite aux recommandations formulées précédemment par le Comité des commissaires aux comptes, l'Administration a publié, au sujet de l'approbation des budgets des projets, une nouvelle série d'instructions qui ont pris effet le 1er janvier 1984. L'Administration suivant de près l'application des nouvelles instructions, on prévoit que la gestion financière des budgets des projets s'améliorera considérablement.

Emploi d'anciens fonctionnaires en qualité de consultants (par. 13 et 14 du rapport du Comité)

3. Il a été expliqué à l'équipe de vérificateurs des comptes du Comité pour le FNUAP que l'Administration s'était efforcée dans le passé d'engager des consultants extérieurs qui n'avaient jamais fait partie du personnel de l'organisation mais il n'était pas toujours possible de le faire car dans certains cas, une connaissance approfondie du Fonds était indispensable à l'exécution du travail demandé. Cependant, à l'avenir, tout serait mis en oeuvre, lors du recrutement de consultants, pour appliquer les recommandations du Comité.

Suivi et évaluation du travail des consultants (par. 15 et 16 du rapport du Comité)

4. L'Administration s'efforcera de respecter les dispositions de l'instruction administrative ST/AI/296 en date du 19 novembre 1982. Elle accueille favorablement la recommandation du Comité relative à l'évaluation du travail des consultants et envisagera la possibilité de mettre en place un système d'évaluation approprié.

Frais de voyage (par. 17 à 20 du rapport du Comité)

5. La rentabilité des procédures et dispositions du FNUAP en matière de voyage sera examinée en consultation avec le PNUD puisque c'est lui qui établit les conditions de voyage et procédures appliquées par le Fonds dans ce domaine. Quant aux procédures internes du FNUAP, elles seront examinées compte tenu de la recommandation du Comité.

Communications téléphoniques interurbaines et internationales (par. 21 à 23)

6. L'Administration pense, comme le Comité, qu'il faudrait revoir les méthodes d'enregistrement des communications téléphoniques interurbaines et internationales et renforcer le contrôle exercé à cet égard. La rentabilité d'une automatisation des systèmes d'enregistrement est actuellement à l'étude.

Fonds d'affectation spéciale (par. 24 à 27 du rapport du Comité)

7. L'Administration sait gré au Comité de sa recommandation; elle examine actuellement avec les gouvernements donateurs les moyens d'améliorer l'exécution des projets afin de réaliser sans tarder les objectifs des fonds d'affectation spéciale.

#### IV. OPINION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous avons examiné les états financiers ci-après, numérotés de I à IV et dûment identifiés, ainsi que les tableaux y relatifs du Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population de l'exercice terminé le 31 décembre 1983. Nous avons, notamment, effectué un examen général des procédures comptables et procédé aux vérifications par sondage des écritures comptables et autres pièces justificatives que nous avons jugées nécessaires en l'occurrence. A la suite de cet examen, notre opinion est que les états financiers rendent bien compte de la situation financière au 31 décembre 1983 et des résultats des opérations de l'exercice, lesquelles étaient conformes au règlement financier et aux autorisations des organes délibérants. Les états financiers ont été établis conformément aux principes comptables en vigueur qui ont été appliqués de la même manière que pour l'exercice précédent.

Le Contrôleur et Vérificateur général des comptes du Bangladesh,

(Signé) A. K. Azizul HUQ

Le Vérificateur général des comptes du Ghana,

(Signé) R. T. NELSON

Le Président de la Cour des comptes de Belgique,

(Signé) A. DEFOY

13 juin 1984

V. CERTIFICAT ATTESTANT L'EXACTITUDE DES ETATS FINANCIERS

30 avril 1984

Je certifie que les états figurant en annexe au présent document et numérotés de I à IV sont exacts.

Le Directeur de la Division des finances du Programme  
des Nations Unies pour le développement,

(Signé) M. Douglas STAFFORD

**VI. ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1983**

## FONDS DES NATIONS UNIES POUR LES ACTIVITES EN MATIERE DE POPULATION

Etat des recettes et des dépenses de l'exercice terminé  
le 31 décembre 1983

(En dollars des Etats-Unis)

19821983

## RECETTES

## Contributions des gouvernements

128 274 850	Annances de contributions pour l'exercice en cours (tableau 1)	129 602 161
(50 834)	Compléments et ajustements concernant des contributions annoncées pour des exercices antérieurs (tableau 1)	(78 791)
<u>426 368</u>	Ajustements de change lors du recouvrement des contributions annoncées (note 1 c))	<u>662 895</u>
128 650 384		

130 186 265

2 861 454

4 564 426

17 686

2 444

(660 728)(77 030)

130 868 796

134 676 105

## DEPENSES

## Dépenses au titre du programme

96 854 293	Dépenses des organisations chargées de l'exécution (tableau 3)	97 231 705
9 440 801	Dépenses des organisations non gouvernementales et dépenses financées à l'aide de contributions destinées à des programmes spéciaux en matière de population (tableau 3)	8 368 223
<u>6 747 973</u>	Remboursement des dépenses d'appui au programme aux organisations chargées de l'exécution (tableau 3)	<u>5 895 414</u>

113 043 067

111 495 342

## Dépenses d'administration et d'appui au programme du FNUAP

10 697 500	(tableau 4)	11 095 266
<u>123 740 567</u>	(état IV)	<u>122 590 608</u>
7 128 229	(état III)	<u>12 085 497</u>

Les notes jointes font partie intégrante des états financiers.

## FONDS DES NATIONS UNIES POUR LES ACTIVITES EN MATIERE DE POPULATION

Etat de l'actif et du passif au 31 décembre 1983

1982

(En dollars des Etats-Unis)

1983

## ACTIF

Encaisse			
Monnaies convertibles	51 073	25 650	
Monnaies non convertibles accumulées	<u>400</u>	<u>-</u>	
	51 473	25 650	
Placements	<u>47 718 825</u>	<u>61 407 778</u>	(tableau 5)
	<u>47 770 298</u>		(état IV)
Avances et sommes à recevoir			
Fonds destinés à l'exécution des projets : avances par le FNUAP aux organisations chargées de l'exécution (montant net)	6 915 660	9 390 641	(note 3)
A recevoir du Programme des Nations Unies pour le développement	3 987 743	52 075	
Autres sommes à recevoir et charges différées	80 592	123 754	
Intérêts échus	<u>771 293</u>	<u>794 745</u>	
	<u>11 755 288</u>		10 361 215
Contributions annoncées à recevoir des gouvernements pour l'exercice en cours et des exercices antérieurs	<u>2 019 707</u>		(tableau 1 et note 4) 1 285 614
	<u>61 545 293</u>		<u>73 080 257</u>

**PASSIF ET RESERVES**

<b>Passif</b>		
838 143	Sommes à payer	1 136 432
22 974 109	Engagements non réglés d'organisations chargées de l'exécution	25 098 818
3 649 481	Dû aux fonds d'affectation spéciale du FNUAP (tableau 7)	4 676 450
4 000 000	Dû à des programmes spéciaux en matière de population	-
500	Recettes comptabilisées d'avance	-
<u>31 462 233</u>		<u>30 911 700</u>
<b>Réserves</b>		
9 083 060	Réserve de recettes	19 168 557
<u>21 000 000</u>	Réserve opérationnelle	<u>23 000 000</u>
30 083 060		42 168 557
<u>61 545 293</u>		<u>73 080 257</u>

Les notes jointes font partie intégrante des états financiers.

FONDS DES NATIONS UNIES POUR LES ACTIVITES EN MATIERE DE POPULATION

Solde du Fonds au 31 décembre 1983

(En dollars des Etats-Unis)

<u>1982</u>		<u>1983</u>
2 954 831	Solde au 1er janvier	9 083 060
7 128 229	Excédent des recettes sur les dépenses	12 085 497
		(état I)
<u>10 083 060</u>		<u>21 168 557</u>
1 000 000	A déduire : fonds virés à la réserve opérationnelle	2 000 000
		(note 5)
<u>9 083 060</u>	Solde au 31 décembre	<u>19 168 557</u>
		(état II et note 6)

Les notes jointes font partie intégrante des états financiers.

## FONDS DES NATIONS UNIES POUR LES ACTIVITES EN MATIERE DE POPULATION

Etat des modifications de la situation financière  
au 31 décembre 1983

(En dollars des Etats-Unis)

19821983

## ORIGINE DES FONDS

130 868 796	Total des recettes de l'exercice	134 676 105	(état I)
854 925	Diminution des contributions annoncées à recevoir des gouvernements	734 093	
4 838 095	Augmentation du passif	-	
73 795	Diminution des fonds avancés au Programme des Nations Unies pour le développement	3 935 668	
754 789	Diminution des sommes à recevoir, des charges différées et des intérêts échus	-	
<u>137 390 400</u>	<u>Total des fonds de toutes provenances</u>	<u>139 345 866</u>	

## UTILISATION DES FONDS

123 740 567	Total des dépenses de l'exercice	122 590 608	(état I)
6 227 094	Augmentation des fonds avancés aux organisations chargées de l'exécution	2 474 981	
50 388	Diminution des recettes comptabilisées d'avance	500	
-	Diminution du passif	550 033	
-	Augmentation des sommes à recevoir, des charges différées et des intérêts échus	66 614	
<u>130 018 049</u>	<u>Total des fonds utilisés</u>	<u>125 682 736</u>	
7 372 351	AUGMENTATION DES FONDS DISPONIBLES ET PLACEMENTS	13 663 130	
40 397 947	Fonds disponibles et placés au début de l'exercice	47 770 298	
7 372 351	Augmentation des fonds disponibles et placés	13 663 130	
<u>47 770 298</u>	<u>Fonds disponibles et placés à la fin de l'exercice</u>	<u>61 433 428</u>	(état II)

Les notes jointes font partie intégrante des états financiers.

## TABLEAUX RELATIFS AUX COMPTES

Tableau 1

## FONDS DES NATIONS UNIES POUR LES ACTIVITES EN MATIERE DE POPULATION

## Etat des contributions volontaires annoncées au 31 décembre 1983

(En dollars des Etats-Unis)

Gouvernement	Solde des contributions de 1982 et d'exercices antérieurs, dues au 31 décembre 1982		Compléments et ajustements (1982 et exercices antérieurs)		Contributions annoncées pour 1983		Contributions annoncées pour 1984		Total		Montants reçus		Contributions annoncées mais non versées au 31 décembre 1983		Détail du solde restant à acquitter 1983 et exercices antérieurs		1984
					En monnaie locale		En dollars E.-U.										
Afghanistan	2 000	-	2 000	-	2 000	-	-	6 000	4 000	2 000	2 000	-	-	2 000	-	2 000	
Algérie	250 000	-	-	-	-	-	-	250 000	-	-	250 000	250 000	-	-	-	-	
Allemagne République fédérale d'	-	-	13 411 911	-	12 962 963	35 000 000	26 374 874	13 411 911	12 962 963	12 962 963	12 962 963	-	-	12 962 963	-	-	
Antigua et Barbuda	1 000	-	-	-	-	-	1 000	1 000	-	1 000	1 000	1 000	-	-	1 000	-	
Arabie saoudite	-	-	30 000	-	30 000	-	30 000	60 000	30 000	30 000	30 000	-	-	30 000	-	30 000	
Australie	-	-	1 960 800	-	1 041 667	1 125 000	3 002 467	1 960 800	1 960 800	1 041 667	1 041 667	-	-	1 041 667	-	1 041 667	
Autriche	-	-	36 200	-	33 368	634 000	69 568	36 200	36 200	33 368	33 368	-	-	33 368	-	33 368	
Bahamas	-	-	2 000	-	-	-	2 000	2 000	2 000	-	-	-	-	-	-	-	
Bangladesh	23 200	-	13 200	-	14 500	-	50 900	36 400	36 400	14 500	14 500	-	-	14 500	-	14 500	
Barbade	-	-	3 000	-	-	-	3 000	-	-	3 000	3 000	3 000	-	-	3 000	-	
Belgique	530 612	11 931	354 359	19 000 000	345 455	19 000 000	1 242 357	896 902	896 902	345 455	345 455	-	-	345 455	-	345 455	
Bénin	4 000	-	2 000	-	-	-	6 000	6 000	6 000	-	-	-	-	-	-	-	
Bhoutan	1 265	-	1 510	-	1 810	-	4 585	2 775	2 775	1 810	1 810	-	-	1 810	-	1 810	
Birmanie	-	-	6 219	50 000	6 173	50 000	12 392	6 219	6 219	6 173	6 173	-	-	6 173	-	6 173	
Botswana	-	-	1 132	1 400	1 284	1 400	2 416	1 132	1 132	1 284	1 284	-	-	1 284	-	1 284	
Bulgarie	23 474	(2 749)	-	-	-	-	20 725	20 725	20 725	-	-	-	-	-	-	-	
Burkina Faso	2 915	(494)	-	500 000	1 211	500 000	3 632	3 632	3 632	1 211	1 211	2 421	-	1 211	-	1 211	
Burundi	22 334	-	2 580	500 000	4 299	500 000	29 213	22 334	22 334	4 299	4 299	2 580	-	4 299	-	4 299	
Cameroun	-	-	3 874	-	-	-	3 874	3 874	3 874	-	-	-	-	-	-	-	
Canada	-	-	8 333 333	10 250 000	8 333 333	10 250 000	16 666 666	8 333 333	8 333 333	8 333 333	8 333 333	-	-	8 333 333	-	8 333 333	
Chili	-	-	5 000	-	5 000	-	10 000	5 000	5 000	5 000	5 000	-	-	5 000	-	5 000	
Chine	-	-	330 000	-	400 000	-	730 000	330 000	330 000	400 000	400 000	-	-	400 000	-	400 000	
Chypre	-	-	-	-	750	-	750	-	-	750	750	-	-	750	-	750	
Colombie	44 000	(44 000)	44 000	-	44 000	-	88 000	44 000	44 000	44 000	44 000	-	-	44 000	-	44 000	
Congo	500	-	-	-	-	-	500	-	-	500	500	500	-	-	500	-	
Costa Rica	20 000	-	-	-	-	-	20 000	-	-	20 000	20 000	20 000	-	-	20 000	-	
Côte d'Ivoire	10 000	-	10 959	-	-	-	20 959	10 959	10 959	10 000	10 000	10 000	-	-	10 000	-	
Danemark	-	-	4 623 359	46 000 000	4 693 878	46 000 000	9 317 237	4 623 359	4 623 359	4 693 878	4 693 878	-	-	4 693 878	-	4 693 878	
Dominique	-	-	1 000	-	-	-	1 000	-	-	1 000	1 000	1 000	-	-	1 000	-	
Djibouti	6 000	-	2 000	-	-	-	8 000	-	-	8 000	8 000	8 000	-	-	8 000	-	

Tableau 1 (suite)

Gouvernement	Solde des contributions de 1982 et d'exercices antérieurs, dues au 31 décembre 1982		Compléments et ajustements (1982 et exercices antérieurs)		Contributions annoncées pour 1983		Contributions annoncées pour 1984		Total	Montants reçus	Contributions annoncées mais non versées au 31 décembre 1983	Détail du solde restant à acquitter 1983 et exercices antérieurs
	1982	1983	1982	1983	En monnaie locale	En dollars E.-U.	En monnaie locale	En dollars E.-U.				
Egypte	25 557	-	-	228 921	188 100	228 921	483 399	254 478	228 921	-	-	2 228 921
El Salvador	-	-	-	5 000	-	-	5 000	5 000	-	-	-	-
Equateur	20 000	-	-	20 000	-	20 000	60 000	38 000	22 000	2 000	2 000	20 000
Espagne	60 000	-	-	-	-	88 000	148 000	-	148 000	60 000	60 000	88 000
Etats-Unis d'Amérique	-	-	-	33 760 000	-	-	33 760 000	33 760 000	-	-	-	-
Ethiopie	10 000	-	-	-	-	-	10 000	10 000	-	-	-	-
Fidji	-	-	-	2 000	-	2 000	4 000	2 000	2 000	-	-	2 000
Finlande	-	-	-	1 201 923	8 500 000	1 465 517	2 667 440	1 201 923	1 465 517	-	-	1 465 517
France	-	-	-	177 033	2 200 000	266 667	443 700	177 033	266 667	-	-	266 667
Grèce	-	-	-	5 000	-	5 000	10 000	5 000	5 000	-	-	5 000
Guatemala	5 000	-	-	5 000	-	-	10 000	5 000	5 000	5 000	5 000	-
Guinée-Bissau	864	2 062	-	-	-	-	2 926	2 926	-	-	-	-
Guyana	-	-	-	333	-	-	333	333	-	-	-	-
Haïti	3 500	-	-	-	-	-	3 500	2 100	1 400	1 400	1 400	-
Honduras	500	-	-	10 000	20 000	10 000	20 500	10 000	10 500	500	500	10 000
Hongrie	-	-	-	11 242	500 000	11 346	22 588	11 242	11 346	-	-	11 346
Iles Cook	357	(30)	-	964	-	-	1 291	1 291	-	-	-	-
Iles Vierges britanniques	-	-	-	500	-	-	500	500 b/	-	-	-	-
Inde	-	-	-	326 198	3 200 000	318 091	644 289	326 198	318 091	-	-	318 091
Indonésie	-	-	-	150 000	-	150 000	300 000	150 000	150 000	-	-	150 000
Iraq	40 322	-	-	-	-	-	40 322	-	40 322	40 322	-	-
Islande	-	-	-	2 600	-	2 600	5 200	2 600	2 600	-	-	2 600
Italie	-	-	-	1 886 792	3 500 000 000	2 147 239	4 034 031	1 886 792	2 147 239	-	-	2 147 239
Jamaïque	16 854	(16 854)	-	561	-	-	561	561	-	-	-	-
Japon	-	-	-	27 350 000	-	-	27 350 000	27 350 000	-	-	-	-
Jordanie	39 590	-	-	22 000	-	-	61 590	39 590	21 652	21 652	-	-
Kenya	-	-	-	3 309	45 000	3 309	6 618	-	6 618	3 309	3 309	3 309
Koweït	30 000	-	-	25 000	-	25 000	80 000	50 000	30 000	5 000	5 000	25 000
Lesotho	1 000	-	-	1 500	-	1 500	4 000	2 500	1 500	-	-	1 500
Libéria	3 000	-	-	-	-	-	3 000	-	3 000	3 000	3 000	-
Luxembourg	5 408	(590)	-	4 818	265 000	4 818	14 454	-	14 454	9 636	9 636	4 818
Madagascar	1 200	-	-	-	-	5 000	6 200	310	5 890	890	890	5 000
Malaisie	-	-	-	10 000	-	-	10 000	10 000	-	-	-	-
Malawi	188	-	-	1 179	-	1 297	2 664	1 179	1 485	188	188	1 297
Maldives	-	-	-	871	-	871	1 742	871	871	-	-	871

Tableau 1 (suite)

Gouvernement	Solde des contributions de 1982 et d'exercices antérieurs, dues au 31 décembre 1982			Compléments et ajustements (1982 et exercices antérieurs)		Contributions annoncées pour 1983		Contributions annoncées pour 1984		Contributions mais non versées au 31 décembre 1983		Détail du solde restant à acquitter 1983 et exercices antérieurs		1984
	10 000	En monnaie locale	En dollars E.-U.	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	
Malte	-	-	-	-	465	-	-	-	465	-	-	-	-	-
Maroc	-	-	-	-	4 000	-	-	4 000	8 000	-	8 000	4 000	4 000	4 000
Maurice	-	-	3 199	-	-	-	-	-	3 199	-	-	-	-	-
Mexique	-	-	-	-	5 408	-	-	-	5 408	-	-	-	-	-
Mongolie	-	-	7	-	514	-	1 700	501	1 022	521	501	-	-	501
Népal	-	-	-	-	3 000	-	-	-	3 000	3 000	-	-	-	-
Nigéria	-	-	30 675	-	-	-	-	-	30 675	30 675	-	-	-	-
Norvège	-	-	-	-	11 538 999	-	90 000 000	12 000 000	23 538 999	11 538 999	12 000 000	-	-	12 000 000
Nouvelle-Zélande	-	-	-	-	229 425	-	-	-	229 425	229 425	-	-	-	-
Oman	10 000	-	-	-	10 000	-	10 000	-	30 000	10 000	20 000	10 000	10 000	10 000
Ouganda	-	-	-	-	3 058	-	500 000	1 529	4 587	-	4 587	3 058	1 529	1 529
Pakistan	-	-	-	-	300 000	-	-	325 000	625 000	281 955	343 045	18 045	325 000	325 000
Panama	1 000	-	-	-	1 000	-	1 000	1 000	3 000	-	3 000	2 000	1 000	1 000
Papouasie-Nouvelle-Guinée	-	-	-	-	1 191	-	1 000	1 176	2 367	1 191	1 176	-	1 176	1 176
Paraguay	15 000	-	-	-	-	-	-	-	15 000	-	15 000	15 000	-	-
Pays-Bas	-	-	-	-	10 752 406	-	3 450 000	11 386 139	22 138 545	10 752 406	11 386 139	-	11 386 139	11 386 139
Pérou	-	-	-	-	-	-	-	25 000	25 000	-	25 000	-	-	25 000
Philippines	255 814	-	(55 814)	-	157 143	-	1 665 000	118 929	476 072	200 000	276 072	157 143	118 929	118 929
Pologne	-	-	-	-	-	-	1 000 000	10 526	10 526	-	10 526	-	10 526	10 526
Portugal	15 965	-	-	-	20 000	-	-	20 000	55 965	-	55 965	35 965	20 000	20 000
Qatar	-	-	-	-	30 000	-	-	-	30 000	30 000	-	-	-	-
République arabe syrienne	-	-	-	-	5 500	-	-	5 500	11 000	5 500	5 500	-	5 500	5 500
République de Corée	-	-	-	-	41 000	-	-	41 000	82 000	-	82 000	41 000	41 000	41 000
République démocratique populaire lao	500	-	-	-	500	-	-	500	1 500	-	1 500	1 000	500	500
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	-	-	-	-	3 985 728	-	3 000 000	4 379 562	8 365 290	3 985 728	4 379 562	-	4 379 562	4 379 562
Roumanie	-	-	-	-	4 338	-	60 000	4 338	8 676	4 338	4 338	-	4 338	4 338
Rwanda	1 000	-	1 000	-	1 000	-	-	1 000	4 000	3 000	1 000	-	1 000	1 000
Saint-Christophe-et-Nevis	264	-	(264)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sainte-Lucie	1 000	-	-	-	500	-	-	-	1 500	-	1 500	1 500	-	-
Samoa	-	-	-	-	633	-	-	-	633	633	-	-	-	-
Sénégal	100 000	-	-	-	20 000	-	-	7 000	127 000	-	127 000	120 000	7 000	7 000
Seychelles	1 000	-	-	-	-	-	-	500	1 500	1 000	500	-	500	500
Sierra Leone	5 000	-	-	-	-	-	10 000	4 000	9 000	-	9 000	5 000	4 000	4 000
Singapour	7 500	-	-	-	-	-	-	7 500	7 500	-	7 500	7 500	-	-
Somalie	-	-	-	-	641	-	22 500	1 295	1 936	641	1 295	-	1 295	1 295

Tableau 1 (suite)

Gouvernement	Solde des contributions de 1982 et d'exercices antérieurs, dues au 31 décembre 1982	Compléments et ajustements (1982 et exercices antérieurs)	Contributions annoncées		Total	Montants reçus	Contributions annoncées pour 1984	Contributions annoncées pour 1983	Contractions annoncées mais non versées au 31 décembre 1983	Détail du solde restant à acquitter 1983 et exercices antérieurs	1984
			En monnaie locale	En dollars E.-U.							
			pour 1983	pour 1984							
Soudan	255 000	-	25 000	-	305 000	-	7 736	305 000	280 000	25 000	
Sri Lanka	7 754	(18)	7 500	-	22 736	7 736	7 500	15 000	7 500	7 500	
Suède	-	-	6 215 220	48 000 000	12 215 220	6 215 220	6 000 000	6 000 000	-	6 000 000	
Suisse	-	-	1 745 192	4 000 000	3 580 054	1 745 192	1 834 862	1 834 862	-	1 834 862	
Suriname	5 000	-	2 500	-	7 500	2 500	5 000	5 000	5 000	-	
Thaïlande	-	-	44 000	-	44 000	44 000	44 000	48 400	-	48 400	
Togo	10 000	(2 492)	-	-	7 508	7 508	-	-	-	-	
Tonga	3 000	-	-	-	3 000	-	3 000	3 000	3 000	-	
Tunisie	14 091	(1 369)	18 803	13 200	50 135	15 000	15 000	35 135	16 005	19 130	
Turquie	-	-	5 000	-	10 000	-	-	10 000	5 000	5 000	
Viet Nam	2 000	-	1 000	-	4 000	1 000	1 000	3 000	2 000	1 000	
Yémen	41 500	-	2 500	-	46 850	-	-	46 850	44 000	2 850	
Yémen démocratique	3 466	-	1 733	-	7 199	5 199	5 199	2 000	-	2 000	
Yougoslavie	23 713	(2 991)	4 400	555 000	29 562	10 122	19 440	19 440	15 000	4 440	
Zaire	-	-	-	-	1 000	-	-	1 000	-	1 000	
Zambie	31 500	-	-	7 500	37 097	-	-	37 097	31 500	5 597	
Zimbabwe	-	-	2 604	2 400	4 826	2 604	2 604	2 222	-	2 222	
<b>Total</b>	<b>2 019 707</b>	<b>(78 791)</b>	<b>129 602 161 a/</b>	<b>-</b>	<b>200 529 440</b>	<b>130 257 463</b>	<b>200 529 440</b>	<b>70 271 977</b>	<b>1 285 614</b>	<b>68 986 363</b>	

(Etat I)

(Etat II et note 4)

a/ Sur ce montant, 31 341 233 dollars correspondent à des contributions annoncées en 1982 pour 1983.

b/ Montant reçu en 1982 au titre d'une contribution annoncée pour 1983.

FONDS DES NATIONS UNIES POUR LES ACTIVITES EN MATIERE DE POPULATION

Recettes et dépenses accessoires de l'exercice terminé le  
31 décembre 1983

(En dollars des Etats-Unis)

<u>1982</u>		<u>1983</u>
401 925	Recettes accessoires provenant des comptes des organisations chargées de l'exécution (montant net)	668 800
(1 070 875)	Pertes au change et réévaluations monétaires (montant net) [note 1 c)]	(746 895)
<u>8 222</u>	Recettes diverses	<u>1 065</u>
(660 728)	Total (net) des dépenses (Etat I)	(77 030)

## FONDS DES NATIONS UNIES POUR LES ACTIVITES EN MATIERE DE POPULATION

## Dépenses de 1983 : ventilation entre organisations, organisations non gouvernementales et programmes spéciaux en matière de population

(En dollars des Etats-Unis)

	Dépenses de personnel	Contrats de sous-traitance	Formation (bourses de perfectionnement)	Matériel et fournitures	Divers	Total partiel	Dépenses d'appui au programme	Total
ONU (Programme de travail)	2 159 978	218 096	81 487	32 720	83 737	2 576 018	291 611	2 867 629
ONU (Département de la coopération technique pour le développement)	5 687 994	20 007	1 538 692	3 617 285	541 403	11 405 381	1 579 014	12 984 395
CEB	283 917	-	-	52 586	27 862	364 365	47 367	411 732
CESAP	496 110	120 100	269 898	134 057	44 340	1 064 505	138 388	1 202 893
CEPAL	1 457 522	-	104 380	148 129	79 981	1 790 012	271 595	2 061 607
CEA	2 060 805	-	655 131	42 424	243 740	3 002 100	390 273	3 392 373
CEAO	199 234	-	-	500	16 000	215 734	28 045	243 779
OIT	3 890 268	97 715	520 113	320 570	297 484	5 126 150	-	5 126 150
FAO	744 746	4 841	78 332	33 955	(120 412)	741 462	71 993	813 455
Unesco	2 678 198	248 168	1 173 132	432 769	359 283	4 891 550	574 663	5 466 213
OMS	5 031 704	2 930 627	3 459 675	7 250 687	577 036	19 249 729	2 502 465	21 752 194
FISE	251 713	-	30 671	1 595 741	44 127	1 922 252	-	1 922 252
GOUVERNEMENTS	7 166 525	8 622 252	3 134 677	9 421 117	1 195 391	29 539 962	-	29 539 962
FNUAP	10 242 501	186 969	247 614	3 800 977	864 424	15 342 485	-	15 342 485
<b>Total (organisations)</b>	<b>42 351 215</b>	<b>12 448 775</b>	<b>11 293 802</b>	<b>26 883 517</b>	<b>4 254 396</b>	<b>97 231 705 a/</b>	<b>5 895 414</b>	<b>103 127 119</b>
Organisations non gouvernementales et programmes spéciaux en matière de population						8 368 223 a/	-	8 368 223
<b>Total</b>						<b>105 599 928</b>	<b>5 895 414</b>	<b>111 495 342</b>
							(Etat I)	(Etat I)

a/ Etat I.

## FONDS DES NATIONS UNIES POUR LES ACTIVITES EN MATIERE DE POPULATION

Dépenses d'administration et d'appui au programmeCrédits ouverts et dépenses de l'exercice terminé  
le 31 décembre 1983

(En dollars des Etats-Unis)

<u>Programme</u>	<u>Crédits ouverts</u>	<u>Décaissements a/</u>	<u>Dépenses</u>		<u>Solde inutilisé</u>
			<u>Non réglées au 31 décembre 1983</u>	<u>Total</u>	
I. Direction exécutive et administration	1 403 639	1 318 493	88 118	1 406 611	(2 972) b/
II. Services d'appui administratif et d'information	3 593 878	3 541 077	51 038	3 592 115	1 763
III. Planification, évaluation et suivi des programmes	6 174 056	5 959 500	137 040	6 096 540	77 516
<u>Montant net des crédits ouverts et des dépenses</u>	<u>11 171 573</u>	<u>10 819 070</u>	<u>276 196</u>	<u>11 095 266</u>	<u>76 307</u>

(Etat I)

a/ Montants nets, après déduction des recettes provenant des contributions du personnel (1 544 099 dollars).

b/ Le solde négatif enregistré au programme I est imputable à ce que le montant résiduel des dépenses engagées au titre des voyages n'a pas été annulé avant la clôture des comptes.

## FONDS DES NATIONS UNIES POUR LES ACTIVITES EN MATIERE DE POPULATION

Placements au 31 décembre 1983

(En dollars des Etats-Unis)

Nature des placements	Monnaie	Taux d'intérêt	Montant
Comptes courants	Dollars des Etats-Unis	5,25	102 033
	Deutsche marks	0,50	84 689
	Couronnes suédoises	9,50	461
	Yen Japonais	1,75	32 317
			219 500
Comptes porteurs d'intérêts	Dollars des Etats-Unis	11,00	16 034 583
Dépôts à vue	Yen japonais	6,60	253 695
Comptes de dépôt à terme	Dollars des Etats-Unis	9,5000	10 000 000
	Dollars des Etats-Unis	9,4375	10 000 000
	Dollars des Etats-Unis	9,7500	15 000 000
	Dollars des Etats-Unis	9,6250	1,900 000
	Dollars des Etats-Unis	9,9700	8,000 000
			44 900 000
		(Etat II)	
61 407 778			61 407 778

## FONDS DES NATIONS UNIES POUR LES ACTIVITES EN MATIERE DE POPULATION

## Contributions de gouvernements pour des programmes spéciaux en matière de population au 31 décembre 1983

(En dollars des Etats-Unis)

	Fédération inter- nationale pour le planning familial	Conseil de la population	Union internatio- nale pour l'étude scientifique de la population	Comité international pour la gestion des programmes démo- graphiques	Programme latino- américain pour les sciences sociales concernant les problè- mes de population liés aux politiques démographiques	Total
Solde dû au titre de programmes spéciaux en matière de population au 1er janvier 1983	4 000 000	-	-	-	-	4 000 000
Contributions reçues de gouvernements en 1983						
Japon	9 500 000	-	-	-	-	9 500 000
Norvège	-	55 876	55 876	27 938	41 907	181 597
Pays-Bas	1 206 408	52 632	52 631	-	-	1 311 671
	14 706 408	108 508	108 507	27 938	41 907	14 993 268
<b>A déduire : Montants remis par le FNUAP</b>	14 706 408.	108 508	108 507	27 938	41 907	14 993 268

Solde dû au titre de programmes spéciaux en  
matière de population au 31 décembre 1983

(Etat II)

FONDS DES NATIONS UNIES POUR LES ACTIVITES EN MATIERE  
DE POPULATION

FONDS D'AFFECTATION SPECIALE

Etat des comptes au 31 décembre 1983

(En dollars des Etats-Unis)

	Danemark	Finlande	Italie	Norvège	Pays-Bas	Suède	OPEP	Conférence internationale sur la population 1984	Prix des Nations Unies en matière de population	Total
Solde inutilisé au 1er janvier	81 115	37 245	27 032	1 129 705	692 694	8 246	1 109 744	162 900	400 800	3 649 481
Contributions reçues en 1983	940 236 a/	261 097 a/	2 265 830 a/	1 407 906 a/	796 568 a/	-	-	361 158 a/	-	6 032 795
Revenus des placements	92 362	8 906	179 200	160 242	61 476	1 298	93 938	-	36 980	634 802
	<u>1 113 713</u>	<u>307 248</u>	<u>2 472 062</u>	<u>2 698 253</u>	<u>1 550 738</u>	<u>9 544</u>	<u>1 203 682</u>	<u>524 058</u>	<u>437 780</u>	<u>10 317 078</u>
A déduire : Dépenses au titre du programme	684 616	251 863	1 636 232	1 205 966	511 670	2 402	698 803	508 812	42 388	5 542 752
Dépenses d'appui au programme b/	34 231	1 125	-	38 190	24 240	90	-	-	-	97 876
	<u>718 847</u>	<u>252 988</u>	<u>1 636 232</u>	<u>1 244 156</u>	<u>535 910</u>	<u>2 492</u>	<u>698 803</u>	<u>508 812</u>	<u>42 388</u>	<u>5 640 628</u>
Solde inutilisé au 31 décembre	<u>394 866</u>	<u>54 260</u>	<u>835 830</u>	<u>1 454 097</u>	<u>1 014 828</u>	<u>7 052</u>	<u>504 879</u>	<u>15 246</u>	<u>395 392</u>	<u>4 676 450</u>

(Etat II)

a/ Voir tableau 9.

b/ Correspond au pourcentage des dépenses que les organisations sont convenues de rembourser au FNUAP au titre de l'appui au programme.

## FONDS DES NATIONS UNIES POUR LES ACTIVITES EN MATIERE DE POPULATION

## Allocations inutilisées au 31 décembre 1982

(En dollars des Etats-Unis)

	Allocations pour 1983	Dépenses	Solde inutilisé des allocations de 1983	Allocations pour des exercices à venir	Total des allocations inutilisées
ONU (programme de travail)	2 751 074	2 576 018	175 056	1 804 989	1 980 045
ONU. (Département de la coopération technique pour le développement)	13 341 330	11 405 381	1 935 949	17 818 677	19 754 626
CEE (Commission économique pour l'Europe)	396 924	364 365	32 559	609 000	641 559
CESAP	1 182 881	1 064 505	118 376	1 617 217	1 735 593
CEPAL	1 800 000	1 790 012	9 988	32 856	42 844
CEA	3 233 113	3 002 100	231 013	5 883 374	6 114 387
CEAO	225 800	215 734	10 066	494 911	504 977
OIT	6 590 638	5 126 150	1 464 488	8 993 083	10 457 571
FAO	947 014	741 462	205 552	3 180 141	3 385 693
Unesco	5 591 174	4 891 550	699 624	10 935 756	11 635 380
OMS	22 107 970	19 249 729	2 858 241	26 509 182	29 367 423
FISE	1 924 147	1 922 252	1 895	1 696 951	1 698 846
Gouvernements	34 930 625	29 539 962	5 390 663	44 851 059	50 241 722
FNUAP	18 685 552	15 342 485	3 343 067	3 399 233	6 742 300
	<u>113 708 242</u>	<u>97 231 705 a/</u>	<u>16 476 537</u>	<u>127 826 429</u>	<u>144 302 966</u>
Organisations non gouvernementales et programmes spéciaux en matière de population	8 744 147	8 368 223 a/	375 924	5 342 164	5 718 088
	<u>122 452 389</u>	<u>105 599 928</u>	<u>16 852 461</u>	<u>133 168 593</u>	<u>150 021 054</u>
			(Note 6)	(Note 6)	

## FONDS DES NATIONS UNIES POUR LES ACTIVITES EN MATIERE DE POPULATION

## FONDS D'AFFECTATION SPECIALE

Etat des contributions au 31 décembre 1983

(En dollars des Etats-Unis)

Gouvernements/organisations	Solde des contributions de 1982 et d'exercices antérieurs, dues au 31 déc. 1982	Compléments et ajustements (1982 et exercices antérieurs)	Contributions annoncées pour 1984		Montants reçus en 1983	Contributions annoncées mais non versées au 31 déc. 1983	Détail du solde restant à acquitter 1983 et exercices antérieurs
			En monnaie nationale	En dollars E.-U.			
<u>Conférence internationale sur la population, Mexico (1984)</u>							
Allemagne, République fédérale d'	-	12 909	-	-	12 909	-	-
Australie	96 154	1 886	-	-	98 040	-	-
Belgique	-	-	-	18 182	18 182	-	18 182
Canada	-	81 301	-	-	81 301	-	-
Chine	25 000	-	-	-	25 000	-	-
Chypre	-	196	-	-	196	-	-
Cuba	25 000	-	-	-	25 000	-	25 000
Egypte	25 000	(90)	-	-	24 910	-	-
Equateur	5 000	-	-	-	5 000	-	5 000
France	-	59 011	-	-	59 011	-	-
Inde	35 000	-	-	-	35 000	209	209
Indonésie	25 000	-	-	-	25 000	-	-
Italie	100 000	-	-	-	100 000	-	100 000
Malawi	5 000	-	-	-	5 000	-	5 000
Nigéria	-	100 671	-	-	100 671	-	100 671
Pakistan	10 000	-	-	-	10 000	-	10 000
Pérou	25 000	-	-	-	25 000	-	25 000
Philippines	25 000	-	-	-	25 000	-	25 000
République arabe syrienne	25 000	-	-	-	25 000	-	25 000
Soudan	15 000	-	-	-	15 000	-	15 000
Sri Lanka	-	10 000	-	-	10 000	-	10 000
Thaïlande	-	10 000	-	-	10 000	-	10 000
Tunisie	-	25 000	-	-	25 000	-	25 000
Yémen	25 000	-	-	-	25 000	-	25 000
<b>Total</b>	<b>466 154</b>	<b>300 884</b>	<b>18 182</b>	<b>18 182</b>	<b>785 220</b>	<b>424 062</b>	<b>405 880</b>
					<b>361 158</b>		<b>18 182</b>
					(Tableau 7)		
<u>Programme multi-bilatéral du FNUAP</u>							
Danemark	-	940 236	-	-	940 236	-	-
Finlande	-	261 097	-	-	261 097	-	-
Italie	-	2 265 830	-	-	2 265 830	-	-
Norvège	-	1 407 906	-	-	1 407 906	-	-
Pays-Bas	-	796 568	-	-	796 568	-	-
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>5 671 637</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5 671 637</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
					(Tableau 7)		

Note 1. Récapitulation de principes comptables importants

Les états financiers ont été établis en application des principes comptables importants ci-après :

a) Recettes

En vertu du principe du financement annuel adopté par le FNUAP, les recettes, y compris les annonces de contributions des gouvernements, les revenus des placements et les recettes accessoires, mais non comprises les contributions aux fonds d'affectation spéciale, sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le détail des contributions annoncées pour des exercices à venir figure au tableau I.

b) Dépenses

Toutes les dépenses du FNUAP sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les dépenses relatives aux projets comprennent les engagements non réglés des organisations chargées de l'exécution au titre de biens et de services pour lesquels des crédits avaient été prévus aux budgets des projets pour 1983 et des marchés avaient été passés avant la fin de l'exercice.

c) Taux de change

La règle de gestion financière 114.6 du FNUAP stipule que la comptabilisation des contributions volontaires peut se faire à la valeur au pair officielle ou à tout autre taux de change approprié dont le Secrétaire général et les gouvernements contributeurs sont convenus. Les ajustements de change (662 895 dollars) lors du recouvrement des contributions sont comptabilisés dans l'état I. La comptabilisation de toutes les autres opérations se fait au taux de change fixé pour les opérations de l'Organisation des Nations Unies qui est en vigueur à la date de l'opération, comme le stipule la règle de gestion financière 114.7 du FNUAP. Les pertes ou gains au change résultant de ces opérations sont comptabilisés à la rubrique des recettes accessoires, conformément aux règles de gestion financière 110.1 et 114.9 du FNUAP, et se sont traduits en 1983 par une perte nette de 746 895 dollars, comme il est indiqué au tableau 2.

d) Dépenses d'équipement

Le coût du matériel non consommable utilisé à des fins administratives est imputé en totalité sur le budget des dépenses d'administration et d'appui au programme de l'exercice pendant lequel le matériel est acheté. Un inventaire est tenu à jour pour tout le matériel non consommable (on entend par là le matériel dont le prix unitaire est égal ou supérieur à 400 dollars et dont la durée d'utilisation est d'au moins cinq ans, ainsi que les articles figurant sur des listes spéciales, pour lesquels un inventaire en règle doit être tenu à jour).

Note 2. Dépenses au titre du programme

Les dépenses au titre du programme comprennent les dépenses prévues pour les représentants adjoints du FNUAP, qui s'élèvent à 4 429 054 dollars, les allocations correspondantes étant de 5 148 351 dollars.

Note 3. Fonds destinés à l'exécution de projets mis à la disposition des organisations chargées de l'exécution et engagements non réglés de celles-ci

La somme de 9 390 641 dollars mise à la disposition des organisations chargées de l'exécution par le FNUAP et qui figure à la rubrique de l'état II relative aux fonds destinés à l'exécution des projets représente la différence entre le montant des fonds mis à la disposition des organisations chargées de l'exécution (9 907 136 dollars) et le montant des sommes qui leur sont dues (516 495 dollars). Après déduction des engagements non réglés, ces chiffres concordent avec les soldes des fonds destinés à l'exécution des projets indiqués par les organisations chargées de l'exécution dans leurs états financiers.

Les engagements non réglés sont indiqués séparément dans l'état II et se chiffrent à 25 098 818 dollars. Sur ce total, 19 576 355 dollars concernent des organisations chargées de l'exécution de projets, 5 304 504 dollars concernent le FNUAP en tant qu'agent d'exécution de ses propres projets et 217 959 dollars concernent les organisations non gouvernementales et les programmes spéciaux en matière de population.

Note 4. Contributions annoncées par des gouvernements

Les contributions annoncées par des gouvernements pour 1983 et pour des exercices antérieurs et qui n'avaient pas encore été acquittées au 31 décembre 1983 se répartissaient comme suit :

	<u>Dollars des Etats-Unis</u>
1979 et exercices antérieurs	471 500
1980	105 477
1981	189 940
1982	152 309
1983	366 388
Total (état II)	<u>1 285 614</u>

Note 5. Réserve opérationnelle

A sa vingt-huitième session (décision 81/7, sect. III, par. 5), le Conseil d'administration a décidé de fixer pour chaque année le montant de la réserve opérationnelle à 25 p. 100 du montant estimatif des contributions prévues pour l'année considérée, arrondi au million de dollars le plus proche, cet objectif devant être atteint le plus rapidement possible et, de préférence, avant la fin de 1989. Conformément à cette décision, on a prélevé en 1983 sur le solde du Fonds un montant de 2 millions de dollars, qu'on a viré à la réserve opérationnelle, la portant ainsi à 23 millions de dollars. L'état de la réserve opérationnelle au 31 décembre 1983 figure à l'état II.

Note 6. Fonds inutilisés

Le solde du Fonds indiqué dans l'état III ne comprend pas les allocations inutilisées de 1983, d'un montant de 16 852 461 dollars, ni les allocations au titre d'exercices à venir remises aux organisations chargées de l'exécution, allocations qui représentent un montant de 133 168 593 dollars (voir tableau 8).

Note

1/ Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-huitième session, Supplément No 5 G (A/38/5/Add.7), sect. II.

---

## كيفية الحصول على منشورات الأمم المتحدة

يمكن الحصول على منشورات الأمم المتحدة من المكتبات ودور التوزيع في جميع أنحاء العالم . اسألهم عنها من المكتبة التي تعامل معها أو اكتب إلى : الأمم المتحدة ، قسم البيع في نيويورك أو في جنيف .

### 如何购取联合国出版物

联合国出版物在全世界各地的书店和经售处均有发售。请向书店询问或写信到纽约或日内瓦的联合国销售组。

### HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

### COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre libraire ou adressez-vous à : Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

### КАК ПОЛУЧИТЬ ИЗДАНИЯ ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ

Издания Организации Объединенных Наций можно купить в книжных магазинах и агентствах во всех районах мира. Наводите справки об изданиях в вашем книжном магазине или пишите по адресу : Организация Объединенных Наций. Секция по продаже изданий. Нью-Йорк или Женева.

### COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a : Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.

---